ROND TO SATIRIOUS acclimation action

me takes eun tourneie arriche!!!

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS:

Un an fr. 5 50

Bureaux:

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES: Texte: La ligne. . fr. 00 25 Illustrées: Par mois » 15 00

RECLAMES : Lá ligne

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Jusqu'au bout (Nihil). - Antiquités liégeoises. (La Fronde . - Enfin!! (Aspic). - Le Dompteur de Taureaux. (Clapette). - Le commencement de la fin. (David.) - Au Journal de Liége. (Nihil). - Plaisanteries de curé. (Aspic). - Correspondances.

> Un vent de fronde, S'est levé ce matin ; Je crois qu'il gronde, Contre ?.....

Jusqu'au bout.

Les progressistes demandent la substitution de la capacité au cens pour la province et la commune - en attendant mieux. Ils doivent l'obtenir.

Anvers et Bruxelles veulent la réforme. Si Liége était consultée, elle serait de l'avis des deux grandes sœurs.

Le ministère, lui, résiste. Il faut briser sa résistance : ce ne sont pas nos ministres qui doivent nous faire la loi.

Nous savons que des membres de la gauche sont résolus à voter contre la loi sur le tiers foncier (laquelle supprime encore des milliers d'électeurs) si le gouvernement s'oppose à l'extension du droit de suffrage. C'est bien, mais il faut que ces députés aillent jusqu'au bout. Le ministère posera la question de cabinet. Eh bien, tant pis pour lui; malgré et même à cause de cela, nos amis voteront selon leurs convictions et leur conscience. La campagne est ouverte; on ne peut plus battre en retraite.

En avant pour la réforme ; partons tous du pied gauche et allons jusqu'au

Advienne que pourra.

NIHIL.

A partir de ce jour le FRONDEUR est imprimé en caractères neufs.

Nous avions déjà un bon caractère; celui-ci est excellent. Qu'on se le corne... de taureau.

Antiquités liégeoises

Une lacune regrettable menaçait de diminuer le vif intérêt qui s'attache à l'exposition de l'art ancien au pays de Liége. On craignait de ne pas voir figurer, dans les belles collections qui y sont rassemblées, quelques-uns des objets qui caractérisent particulièrement et si bien, notre vieille

Sur l'invitation pressante de M. le Gouverneur de la province, pour lequel il n'y a, du reste, pas de vieilleries... sans attraits, le Collége échevinal s'est uni à la Société de l'Archi-crass clicotte, pour organiser cette partie nouvelle de l'exposition. Grâce à l'obligeance de M. Coirbay, qui, pour le Frondeur, ne sait pas de secret faire, fût-il même communal, nous pouvons communiquer quelques numéros de cette collection toute locale, appelée à un réel succès.

Li veie barraque di teûle à cwârai d'â Polichinelle di Pierreuse, ritroveie so l'girni d'el Mohone d'el Veie, avou totes ses marionnettes, cacafougna.

Li commissaire Jâcqueleine, l'avocat, li

Li pantalon trawé d'â curé Duvivier. Li kow dè pourçai d' Saint-Antône, ritrovée podri les Meneux divin on covin di chers Freres

Les deux Maronnes d'â Dehin.

L'Arma d'a Colas, dovrou par André

On boquet d'el coêde dè d'jèrain pindou à Saint-Gilles. (Ayant fait élection chez M. Edmond Van den Boorn en vue de la

L'Até de gozy trové è terrain d'Andrimont è l'row des Carmes.

Treux vix tap'cou de maiss'bresseux di

fou Chestai. (Camionne par M. Mottart,

bourgmestre.)

Aureillettes et creux à la Jeannette. Collection d'on pelake échevin dè bon vî timps. Cwarjeu d'a mon Lemarié, diso l'grande tour, avou treu hass' di cour. Appartient à M. Attout.

Ine hougnette di foûr sitareie â bal dè fond Pirette. Conservée par M. Magis, échevin, choréographe.

Veies Gordennes de timps des valeureux

Les berriques d'a Mathieu Laensbergh. Li coû d'châss de bon roi Dagobert et goies moussemints di d'vant les Meneux. Conservés par M. le notaire Keppenne. Li col d'a Popol Lion.

Les erliques et l'botroule défâfileie d'el binameie Sainte-Adile.

Treux paquets d'café d'a mon Orban. Don de la dynastie du même nom.

Ine mohe à deux cous. Cabinet provincial de M. R., secrétaire de M. le sénateur Bra-

Les ouies d'a Saint-Gilles l'ewaré. Conservés par M. E. M. O. Dognée. Crucifix di gey, attribué à Delcour. Ex-

posé par M. Warnant, représentant. Li gaioule d'or d'a mon Nossette. Acquise par les soins de M. Verdin, échevin des

Chandelles d'ine cense. Souvenirs de famille de M. Houet, professeur éclairé de l'Université.

Les viès baies di fier dè Pont-d'Avreu, recueillies par M. Macorps, professeur, entrepreneur — à pied d'œuvre.

Usteies po pelleter â marièches et... â élections. Extraites des magasins de M. J. Hanne.

Doze boteies di vin d'el Comète di 1881, souverain contre les roumathisses. Don des frères Chaumont.

Jeu d'beies di Saint-Nicoleie. Appartient au docteur Pirotte. Spécialité pour les né-

Li narenne di chaio-o-maio qu'a magni l'châr foû dè pot. Appartient à M. Renier-Malherbe.

Li kow D'on Rumon trovée â nº 100 - à l'coine d'el row des Aveules. Cabinet inodore du Frondeur.

LA FRONDE.

ENFIN!!!

Enfin, voici cette antique question du suffrage universel qui fait un pas en avant.

Les associations politiques s'en occupent. Anvers vient de lancer l'affaire avec éclat; Janson a fait un discours magnifique, les progressistes sont dans le ravissement, les doctrinaires commencent à montrer les dents.

Tant que vous restez dans le domaine de la théorie pure, le parti, dont le Journal de Liège est le principal organe le parti gaga — pense avec vous; mais du moment que vous voulez passer aux actes, bernique!

" Les Gueux qui devraient comprendre » par l'échec d'Anvers, combien la lutte est » difficile, même quand les libéraux sont » unis, jettent aujourd'hui sur le terrain » politique un nouvel élément de discorde. » C'est le Journal qui imprime cela!

C'est la vieille chanson, la vieille rengaîne pour ramener les bons petits radicaux qui, libéraux sincères, attachés à leurs principes, sont capables de désintéres sement du moment qu'il s'agit du triomphe de la grande cause du libéralisme. Seulement, les bons petits radicaux doivent aujourd'hui avoir acquis certaine expérience.

Depuis 1870, alors qu'on leur avait promis part égal au butin, on les force à se serrer la ceinture et les doctrinaires se sont naturellement créés la part du lion; comme toujours, ces gens-là sont insatiables.

Les progressistes ne doivent donc plus se laisser prendre à la glu de ces gagas, mais aller de l'avant en dépit des protestations idiotes.

Et puis voilà qui nous avance!

Sous prétexte d'union, on veut nous faire rentrer de nouveau dans le rang du bétail doctrinaire, alors que le système actuel de suffrage ne permet pas à la politique belge d'avancer d'un pouce.

Après les doctrinaires, reviendront les calotins; après les calotins réapparaîtront les doctrinaires.

Un système de bascule fort agréable aux sybarites des deux partis, qui se passent le pays de la main à la main, sans grande peine, le pays ayant offert l'image, jusqu'à ce jour, d'un troupeau de moutons dociles, se soumettant d'eux-mêmes au tondage.

Le projet de réforme ne vise actuellement que les deux corps provinciaux et commu-

On verra l'an prochain pour les Chambres. Il y a cet article 47 de la Constitution qui devrait disparaître et on ne peut espérer cela des bonshommes qui représentent le libéralisme au pouvoir.

Réviser la Constitution!!!

Brrr! vous faites frémir et d'horreur et d'effroi tous ces zouaves de la liberté, tous ces 'gardiens de la charte de 1830, sauvegarde de la nation, ces conservateurs... de vieilles culottes qui ont nom Pirmez, Frère, Boro

Réviser la Constitution!!!

Mais elle demande sa révision d'ellemême dans un de ses articles, et il pourrait se faire qu'un constituant vivant aujourd'hui et siégeant à la Chambre la réclamât peut-être, et cela le plus naturellement du monde.

— Nous étions dans un moment où la fièvre émotionnaire ne nous laissait pas maîtres de tous nos esprits, dirait-il. Nous avons fait de bonnes choses, c'est vrai; mais nous avons aussi commis — toujours sous l'action du moment — des bévues énormes, pas beaucoup, mais encore.

— Ainsi, s'écrierait-il, en riant à gorge déployée, nous avons inscrit — ah! par exemple étions-nous drôles : — « Tous les Belges sont égaux devant la loi » et : « Les pouvoirs émanent de la nation. » Or, permettez, Messieurs..., or, vous n'avez même pas le suffrage universel!

Ne pourrait-il pas s'exprimer ainsi, sans causer pour cela une sensation profonde sur les bancs de la Chambre.

Et tenez, à propos, relevons, s'il vous plaît, une interruption que M. Bara a jetée à l'étourdi dans une des dernières séances de la Chambre où l'on discutait la suppression de la juridiction contentieuse des Députations permanentes des Conseils provinciaux.

M. Tack disait: «Le législateur consti-» tuant avait confiance dans les coups dé-» cisifs: il savait ce qu'il faisait en remet-» tant aux Députations permanentes, etc. »

M. Bara. — "Le législateur n'aurait pas n fait la loi s'il avait su ce qui en advienn drait. "

Ce qui est vrai pour les députations permanentes, l'est à fortiori pour le système censitaire.

Bravo! M. Bara sera donc avec nous! car, nous reconnaissons tous, que le suffrage censitaire est pourri jusqu'à la moëlle.

Les deux partis qui se disputent la Belgique encore à l'heure qu'il est, se jettent à la face la fraude et l'immoralité politique.

Le moment est admirablement choisi pour revendiquer hautement les droits de la démocratie.

Au surplus, n'ayons-nous pas cinquante années de fidélité envers cette charte, et cela ne compterait-il pas?

Le pays n'est-il pas prêt? L'instruction n'est-elle pas répandue chez nous comme elle l'est dans peu de pays, et cependant ne sommes-nous pas les plus arriérés sous le rapport de l'élection des pouvoirs?

Allons, que toutes les villes saluent le

drapeau qui vient d'être arboré par les Gueux anversois.

A ce vieux corps électoral tout gangrené, voici la quatrième fois qu'on ampute un membre.

Il ne lui reste plus que la tête! Tranchons-la!

ASPIC.

Le Dompteur de Taureaux

En voilà un gaillard qui a de la veine. A peine est-il installé sur les terrasses, que la presse s'occupe de lui plus que de la réforme électoral. Le dompteur et son taureau sont à l'ordre du jour. Je ne m'étonnerais pas outremesure si le conseil communal se réunissait extraordinairement un de ces soirs pour s'occuper de l'homme de bronze.

Cette popularité improvisée ne manque pas d'exciter mon envie. Si je trouvais un taureau de bonne volonté, j'irais m'installer aussi sur les terrasses, modestement vêtu d'une paire d'éperons et d'une feuille de vigne... dans les cheveux, afin d'attirer sur moi l'attention du public et les injures de la Gazette.

A la rigueur, un bœuf ferait l'affaire. J'en serais quitte pour dire que cet animal a été chantre à la chapelle Sixtine, à Rome, et peut-être alors la Gazette trouverait-elle à ce taureau in Partibus un air inspiré.

Et puisque je parle de la chapelle Sixtine, je dirai, en passant, que si la Gazette avait visité ce saint lieu, elle y aurait vu des choses autrement raides que celle dont elle se plaint. Il y a là certains tableaux que les journaux pornographiques n'oseraient reproduire, et qui doivent faire amèrement regretter aux chantres de notre saint-père, ce qu'ils ont perdu en cherchant leur voie... de soprano.

On sait que c'est la Gazette de Liège qui, la première, a attaché le grelot — non pas au cou du taureau, ce qui semblerait naturel — mais au... comment dirais-je, au... à... la caractéristique du dompteur. Selon la pudique feuille qui, autrefois établissait une comparaison entre le vicaire Duchesne et l'innocent Jésus, ce torero de l'âge du bronze, vêtu à la mode de son temps, est indécent au premier chef.

N'osant demander que l'on fasse subir au dompteur une opération qui pourrait faire prendre l'œuvre de notre ami Mignon pour la statue d'Abeilard, abstraction faite du taureau, la Gazette réclame l'enlèvement immédiat de ce groupe artistique.

Si la Gazette l'osait, elle demanderait le transport du dompteur dans ses bureaux, mais elle craint trop pour la vertu des petits-frères, ses amis, que ce monsieur trop court vêtu, pourrait détourner du chemin du paradis pour prendre celui de la correctionnelle.

Chose incroyable, l'article de la Gazette



a fait de l'effet, non sur le dompteur mais

sur le collège échevinal.

Mercrediaprès-midi, au grand esbattement des populations, M. Ziane, flanqué d'un ou-vrier et d'une feuille de vigne en zinc, (la feuille seule était en zinc, pas l'ouvrier) arri-vait sur la terrasse de l'ex-île et se mettait en devoir de masquer ce qui offusque la Gazette. Cà n'allait guère, la feuille n'étant pas d'un format suffisant. M. Ziane-encore plein d'illusions-n'en revenait pas. "J'avais pourtant fait chez moi des expériences qui me semblaient concluantes » disait-il. Des expériences in anima ramolli probablement. Ça ne compte pas Zizi.

Vous narrer la joie des chancards qui assistaient aux vaines tentatives de M. Ziane, serait impossible. Le taureau et le dompteur riaient; les canards rigolaient comme de petites folles; les cygnes de l'étang en donnaient d'aliénation mentale. Mahiels oubliait de fransquillonner et l'ingénieur Douhard de poser. Toussaint Radoux, qui était de la petite fête, trouva le

mot de la fin :

a Po l'torai, i fărait uue foie du rhubarbe, dit-il d'un air convaincu.

En effet!! ça ne serait pas de trop.

M. Ziane, dans cette occasion, se montra moins entêté que d'habitude. Voyant qu'il ne faisait rien de bon et que la feuille de vigne — pas plus que lui — n'était de taille a remplir ses fonctions, il planta tout là en disant : " si Mottard vou qu'on nell veuss pu qui vinss mette si main d'sus,

Et voilà pourquoi, en dépit de la Gazetle et de tous les fartuffes imbéciles, ejusdem farinæ, le dompteur est toujours « nu comme un plat d'argent, nu comme un mur d'église, nu comme le discours d'un académicien ».

Et cà n'est pas malheureux.

Un mot avant de finir.

Pourquoi l'administration communales est elle empressée de faire droit - ou plutôt d'essayer de faire droit — aux réclamations d'un journal de cafards, alors que depuis neuf mois le Frondeur se plaint des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry, sans que l'administration songe à mettre une feuille de vigne sur les

Perche pour perche, somme toutes...... CLAPETTE.

Le commencement de la fin

L'administration vient d'annoncer le dépôt du cahier des charges pour la location de la Trinckhall qui s'élève au parc d'Avroy en face du groupe Mignon.

Ce document très curieux a été fait dans le

style du monument.

Il a été écrit en arabe par un fonctionnaire de la Direction des travaux qui étudie la langue, au frais de la ville, depuis un grand nombre d'années. Les entrepreneurs devront donc se servir d'un interprête, nous mettons le nôtre à leur disposition.

Comme nos lecteurs se sont toujours fortement intéressés à la construction de cette trinckhall, nous croyons leur être agréable en donnant un aperçu succint des stipulations principales contenues dans le document en question.

« L'adjudicataire sera tenu de porter un costume en rapport avec le bâtiment, afin de donner à l'ensemble la couleur locale indispensable pour faire illusion aux promeneurs de l'avenue

« Les meubles devront se trouver dans les mêmes conditions que le costume, ils seront, ainsi que les domestiques, originaires de l'Orient.

« Le preneur devra instituer, à ses frais, un cours d'arabe pour les personnes qui désireraient collaborer avec lui a l'orientalisation de la

« Les exemplaires du cahier des charges en trop , seront mis à la disposition du limonadier, pour lui faciliter l'accomplissement

de cette dernière condition.

"Si l'adjudicataire le désire, on fera trois fois par semaine, fermer les cafés de la ville à 6 heures du soir. Ces jours-là le locataire de la Trinckhall sera autorisé à employer la partie du Boulevard comprise entre Charlemagne et la rue des Guillemins, pour loger les consommateurs qui demeureraient trop loin.

« Un subside dont la quotité ne peut encore être fixée, dès à présent, sera voté ultérieurement pour être affecté à un Comité de propagande en

faveur de la Trinckhall.

« L'Administration s'engage à écarter toutes les plaintes qui pourraient surgir au sujet de l'exploitation de son immeuble, et elle garantitau locataire la plus grande sécurité, au point de vue des rapports qu'il peut avoir avec la police, dont le casque, du reste, va prendrela formedes dômes qui surmontent le bâtiment.

" Le Collège des Bourgmestre et Echevins se réserve le droit de disposer du local et de ses dépendances, aussi souvent que celalui conviendra, sans que le limonadier puisse réclamer la

moindre indemnité de ce chef.

» Toutefois, un seul de ces messieurs pourra passer la nuit à la Trinckhall. Un règlement fixera ultérieurement la manière dont ils joui-

ront de cette faveur.
" Afin d'éviter la détérioration de la construction par la pluie et de conserver à l'ornementation toute sa délicatesse, le locataire devra faire construire, à ses frais, un grand velum qui reconvrira le tout et sera fermé à temps, lorsque la Direction des Travaux en donnera l'ordre.

» Le velum pourra être remplacé par une cloche si le preneur en trouve une en verre de première qualité, sans fentes ni soufflures, parfaitement polie et pouvant résister à une pression athmosphérique que l'on déterminera plus

" Enfin le limonadier devra toujours bénir l'Administration, qui a si bien fait les choses, et lui a permis de demeurer dans un petit palais

recommandable à tous égards. Ce cahier des charges est signé Renier, mais on suppose que l'Echevin des Travaux y a pris

une grande part.

On peut reconnaître dans les quelques lignes ci-dessus la sureté de coup d'œil, la grandeur des conceptions et des connaissances administratives que l'on est habitué à trouver chez le grand citoyen qui préside au département des Travaux de Liège.

DAVID.

En effet!!!

N. D. L. R.

Au Journal de Liége

La réforme électorale est lancée.

Après les Gueux d'Anvers, les Gueux bruxellois.

Tous les vrais libéraux sont dans le mouvement.

Le Journal de Liége est furieux comme un âne auquel on retirerait une touffe de chardon, où comme nous, en voyant les deux perches qui gâtent la perspective, laquelle, cependant est moins gâtée que le corps électoral actuel.

Seulement, le Journal à « Monsieur Prud'homme » donne aux manifestations de sa fureur une tournure mélancolique très amusante, " Leur but, dit-il, en parlant des Gueux et de MM. Janson, Scailquin et autres, est d'arriver au suffrage universel restreint à ceux qui savent lire et écrire. C'est toujours le même système, jeter la division parmi les libéraux au moment où l'union est plus nécessaire que jamais. »

Mais c'est toi, mon vieux ramolli, qui suis toujours le même système; tu cries à la désunion quand on n'est pas de l'avis de ton maître. Tout progrès t'effraye, tout mouvement en avant te donne la colique; tu appartiens au parti des jouisseurs qui ne voient dans la politique et le journalisme qu'une affaire de pièces de cent sous.

Ton Frère est au pouvoir. Tous tes parents et amis sont à la curée des emplois et des décorations; que te faut-il de plus? Rien, parbleu, la réforme t'effraie parce que tu sais que lorsque le corps électoral sera plus intelligent, tes amis qui représentent la libérale cité de Liége à la Chambre comme les eunuques représentent le sexe fort au sérail, seront chassés de ces siéges parlementaires auxquels ils tiennent tant et qu'ils occupent si peu et si mal. Des bonnes raisons, contre la réforme, tu n'en connais pas. Pourrais-tu me dire pourquoi ceux qui ont des sous, fussent-ils bêtes comme tes articles, doivent faire la loi à ceux qui sont pauvres, fussent-ils des Laveleye ou des Littré? Non, n'est-ce pas, tu ne pourrais le dire. Tout ce que tu sais, c'est que la réforme nuirait à tes intérêts; cela suffit, tu n'en veux pas. Tu es de ces gens qui mettent leur conscience dans leur porte-monnaie.

Eh bien vrai, mon vieux, tu m'écœures. Je plains ton maître d'avoir un tel laquais. NIHIL.

Plaisanterie de Curé.

Certes Voltaire, l'homme le plus spirituel de France, a laissé autour de son nom une auréole brillante, mais le dix-huitième siècle n'a pas eu que Voltaire, Jean-Jacques, Diderot et les encyclopédistes ; le XVIIIe siècle a compté aussi parmi ses gloires les moins contestables le célèbre abbé De La Salle.

Je possède de lui un ouvrage, très rare, que je conseille aux personnes de la haute socilliéte de lire le plus attentivement qu'elles pourront, afin d'être bien au courant des belles manières

et du savoir vivre.

Ah! on croit connaître toutes les règles de la civilité parce qu'on est solidemeut éduqué! Il y a bien des cas où on peut se fourrer dedans, et commettre des balourdises sans nom, dont on rougit, dans le silence du cabinet, une fois rentre chez soi.

C'est pourquoi je me permets de sortir un vieux bouquin du à la plume élégante du prêtre Lasalle et publié en l'an 1711; avec privilège de Louis, par la grace de Dieu roi de France et

Voyez-vous, il n'y a encore que les prêtres pour nous bien dresser et nous bien élever. Remarquez qu'il y a de tout dans ce livre, intitule: « les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne. »

Ainsi désirez-vous être renseigné à l'endroit des oreilles, prenez le chapitre II « De la rite et

Quand vous nous ennuyez au sermon et qu'il nous prend des envies d'ouvrir une gigantesque machoire, choisissez le chapitre X « Du Baailler, du cracher et du tousser. » Il y a de tout, allez ! On y traite du chant, du jeu; on y parle encore « De la manière de donner et de recevoir et de se comporter quand on rencontre quelqu'un et quand on se chauffe. »

Vous voyez, tout y est. Je tiens le livre à la disposition des personnes. Mais quelques extraits par l'édification des chrétiens lecteurs qui me lisent ; remarquez que l'auteur est de ce XVIII° siècle, siècle de belles manières par excellence.

Je commence:

« On doit hien se garder, après qu'on s'est » mouché de regarder dans son mouchoir ; mais n il est à propos de le plier aussitôt et de le » remettre en poche. »

Combien n'y a-t-il pas de personnes qui après s'être mouchées regardent...dedans et se promènent en continuant ce dégoutant examen.

A eux la leçon. Ensuite :

" Quand quelqu'un éternue il ne faut pas dire » tout haut : Dieu vous benisse, ou Dieu vous » assiste, on doit seulement, sans proferer une » seule parole se découvrir et faire la révérence,

» et la faire profonde, en se baissant tout bas... » si c'est à l'égard d'une personne à qui on doit

» beaucoup de respect. »

Autant de degrés suivant le respect! C'est d'un excellent exercice, ce que l'abbé ordonne là; seulement cà fatigue. Ainsi hier comme par un fait exprès... il faisait froid, dix personnes au moins ont éternué devant moi! Et, comme l'envie vous prend de dire « Dieu vous bénisse ! ou Dieu vous assiste! oh! mais quand on a lu

« Quand on est devant des personnes à qui n on doit du respect, il ne faut jamais prendre du » tabac en poudre, mais il est indécent d'en » macher, et de s'en mettre des quantités dans le » nez et il ne l'est pas moins de le preadre en

Mais quand on n'est plus devant la personne qui mérite notre respect, une personne bien élevée peut reprendre sa petite chique et continuer de plus belle jusqu'à la rencontre d'une autre personne respectable.

« Il est très malhonnête de fouiller inces-» samment dans les narines avec le doigt et il » est encore bien plus insupportable de porter

" ensuite dans la bouche...."

Vous voyez qu'le prêtre Le sale, je veux dire
Lasalle n'a rien oublié.

Plus loin il rappelle qu'on ne peut se moucher avec la main nue et se servir de la manche de son habit.

Enfin une dernière citation, et tout le monde voudra connaître ce bel et utile ouvrage que nous tenons à la disposition de ceux de nos lecteurs qui voudraient, un jour, fréquenter le grand monde.

" Il est incivil de laisser sortir des vents de » son corps, quand même ce serait sans faire aucun bruit, lorsqu'on est en compagnie. »

Dédié à Victor Hugo qui en a laissé s'échapper quatre dernièrement et ce, avec un certain bruit.

ASPIC.

AVIS

A la suite de réclamations qui nous sont parvenues, nous croyons devoir faire connaitre au public que nous répondons seulement du service régulier des abonnements pris dans nos

Emanent seules du FRONDEUR, les quittances signées par notre administrateur, M. E. JAMIN.

Correspondance

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Il n'est plus question de la démolition de l'église Saint-Pholien, à laquelle, assure-t-on, la Députation permanente y a apposé son veto!

Le fait est que ce travail pourrait se simplifier par le déplacement de la tour, mais cela eut entraîné quelques calculs et Monsieur Ziane ne les souffre pas; il préfère mener les choses rondement et dépenser les deniers des contribuables. Disons cependant que le déplacement de l'église eut certainement donné de la plus-value aux propriétés voisines et nécessairement fait démolir l'infecte rue Bottin (rue!) dont Monsieur-Aspic aurait pu faire un des tableaux qu'il peint si bien.

En voici la description grosso modo:

Elle n'a pas un mêtre de largeur sur tout son parcours, habitée par une population qui s'y compte par milliers (1) d'habitants, aussi serrés que des banes de harengs; la population y est plus dense qu'en Chine, ajoutez-y une impasse et 4 tanneries répandant leurs détritus et leurs eaux. Situation intenable pendant l'été, le séjour de cette rue est plus nuisible que celui de l'Afrique centrale.

Agréez, etc.

UN LECTEUR.

On nous écrit que le Comité institué au quartier du Sud (pour les fêtes de quartier) avait décidé de traiter avec M. A. Toulet, aéronaute, de la Société belge d'aérostation, pour une ascension fixée au 21 août, du ballon la VILLE DE BRUXELLES, cubant 700 mètres, mais que M. Fayn, directeur de la Compagnie du gaz, vient de faire connaître au Comité qu'il ne serait pas possible de fournir le gaz nécessaire à cette ascension.

Ceci nous semble assez invraisemblable. Si la ville de Liége, qui possède trois gazomètres, ne peut fournir le gaz nécessaire au gonflement d'un ballon, l'aéronaute n'a qu'à s'adresser à Herstal ou dans une autre commune des environs : il est certain que ces villages seront en mesure de lui donner sa-

Encore le Dompteur.

Nous avons reçu la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur,

Justice, justice, nous demandons justice. Il est

(1) N'y a-t-il pas exagération? (N. de la R.) inadmissible que l'autorité encourage la diffusion d'inexactitudes aussi flagrantes.

Où diable ce statuaire a-t-il pris son modèle? on le loue, on le vante, on le couronne; la Gazette seule le conspue et il faut bien reconnaître que cette fois, elle est dans le vrai; c'est une couronne d'épines que le drôle mérite. Étes-vous marié, Monsieur le Rédacteur? Si, oui, vous êtes casé, jugé selon vos mérites et en connaissance de cause; si; non, joignez-vous à nous, célibataires, pour protester contre les charmes par trop anodins, dont on nous dote.

L'influence néfaste d'une semblable exposition ne tardera pas à faire sentir ses effets : diminution saisissante du nombre de mariages, ruptures inattendues et incompréhensibles, etc., etc., et franchement auront-elles tort? Elles seraient bien folles de compromettre leur salut éternel pour une affaire d'aussi maigre importance, elles épouseront le Seigneur et nous.... Ah, mais non; cela n'est pas possible; aussi avons nous recours à vous et si l'on nous refuse satisfaction, eh bien, vous êtes armé, il ne vous en coûtera qu'une pierre et pas trop lourde encore. Si la décision vous manque, allez-y voir vers le soir, quand les timides se risquent; attendez-les au retour et quand vous aurez recueilli au passage quelques sourires ironiques, disant si bien : « C'n'est qu'ea », vous n'hésiterez plus.

Nous recevons de notre ex-collaborateur, feu Sic, la lettre suivante que nous nous empressons de publier.

Mon cher Nihil,

Lorsque pai quitté la rédaction du Frondeur, vous avez annoncé à vos lecteurs que j'allais créer le

J'avais, en eflet, l'intention de faire paraître une feuille de ce nom, mais j'ai été devancé par d'autres personnes qui ont publié le journal en question.

Le caractère du nouveau confrère, étant, selon moi, très critiquable, je tiens à déclarer que je suis complètement étranger à sa rédaction. Il ne me conviendrait pas de laisser figurer ma prose dans une feuille qui publie les inepties que l'on peut lire dans le 1er numéro du Clysopompe.

Je compte, qu'avec votre obligeance habituelle, vous voudrez bien insérer cette lettre dans le plus prochain numéro du Frondeur et vous présente, mon cher Nihil, l'expression de mes sentiments les plus affectueux,

A M. P. Pinière. — Venillez signer vos correspondances. Nous ne pouvons faile usage de communications anonymes

Au surplus nous garderons la plus absolue

Ne jetez plus vos vieux Parapluies, la grande Maison de Parapluies, nº 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étofie angl., à 2 fr., en soie à fr. 5-45, 6-50, 7,50, 9,00 et 12,00.

CASINO GRETRY Dimanche 3 juillet

LE CERCLE D'AGRÉMENT ENTRÉE:

Carte à l'avance 1 franc. A l'entrée fr. 1-50

Liège,- Imp. E. PIERRE, frères, rue de l'Etuve, 12



